

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 33

Artikel: 100 ans après ou les progrès de la civilisation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

Sommaire du N° du 15 août 1914 : A nos abonnés. — 100 ans après ou les progrès de la civilisation. — Le pianotiste (Mérine). — La guerre (Marc à Louis). — La réélection d'un régent. — Miettes. — L'appel du poète. — Pourquoi. — Vieille chanson villageoise de chez nous.

A NOS ABONNÉS

Tous, nous passons des heures très difficiles. Ces difficultés ne sont pas épargnées au *Conteur*, tout modeste qu'il est. Vieux lutteur de plus de cinquante ans, contre les vicissitudes de la vie, il veut, cette fois encore, tâcher de tenir tête à la crise, afin d'éclairer, chaque semaine, d'une discrète note de gaité, la tristesse et l'angoisse qui étreignent tous les coeurs.

Mais pour cela, il lui faut l'appui de tous ses fidèles abonnés. Il prie donc ceux qui n'ont pas encore réglé le prix de leur abonnement courant — c'est 4 fr. 50, seulement — de vouloir bien s'en acquitter à l'**Imprimerie Ami Fatio & Cie, place St-Laurent, Lausanne.**

100 ANS APRÈS

ou les progrès de la civilisation.

Il y a de cela cent ans, à peu près — quatre-vingt-seize ans, pour être précis — les dernières troupes des alliés venaient de quitter la France. Et Béranger entonnait la chanson fameuse qui a pour titre : *La Sainte-Alliance des Peuples*.

Dès lors, cent ans de civilisation ont passé ; la science a fait des progrès énormes dans tous les domaines : elle a vaincu les distances et annulé les frontières naturelles qui séparaient les peuples ; elle a conquis les entrailles de la terre, le fond des mers, l'éther azuré ; des tunnels franchissent les montagnes ; des sous-marins scrutent les profondeurs et les secrets des océans ; des aéroplanes disputent à l'oiseau léger et rapide le royaume de l'air ; les lettres et les arts se sont universalisés ; des congrès internationaux ont consacré les droits de l'homme, proclamés par la révolution de 1789, et décreté les droits des peuples ; un tribunal arbitral, international, lui aussi, siège à La Haye, dans le palais de la Paix... et, aujourd'hui, l'Europe, tout entière sous les armes, est en proie à la guerre la plus terrible qu'ait jamais enregistrée l'histoire.

Ah ! combien elle est assourdie, triste et déçue, en ces jours sombres, la voix du bon chansonnier :

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis.
L'air était calme, et du dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis.
« Ah ! disait-elle, égaux par la vaillance,
» Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,
» Peuples, formez une sainte alliance
» Et donnez-vous la main !

» Pauvres mortels, tant de haine vous lasse,
» Vous ne gouttez qu'un pénible sommeil.
» D'un globe étroit, divisez mieux l'espace :
» Chacun de vous aura place au soleil,
» Tous attelés au char de la puissance,
» Du vrai bonheur, vous quittez le chemin.
» Peuples, etc.

» Chez vos voisins, vous portez l'incendie :
» L'aquilon souffle et vos toits sont brûlés,
» Et quand la terre est enfin refroidie
» Le soc languit sous des bras mutilés.
» Près de la borne où chaque Etat commence
» Aucun épéi n'est pur de sang humain.
» Peuples, etc.

» Des potentats, dans vos cités en flamme
» Osent du bout de leur sceptre insolent,
» Marquer, compter et recompter les âmes
» Que leur adjuge un triomphe sanglant.
» Faibles troupeaux, vous passez sans défense
» D'un joug puissant sous un joug inhumain.
» Peuples, etc.

» Que Mars, en vain, n'arrête point sa course :
» Fondez des lois dans vos pays souffrants ;
» De votre sang ne livrez plus la source
» Aux rois ingrats, aux vastes conquérants.
» Des astres faux, conjurez l'influence :
» Effroi d'un jour, ils pâliront demain.
» Peuples, etc.

» Oui, libre enfin, que le monde respire,
» Sur le passé, jetez un voile épais.
» Semez vos champs aux accords de la lyre,
» L'encens des arts doit brûler pour la paix.
» L'espoir riant, au sein de l'abondance,
» Accueillera les doux fruits de l'hyphème.
» Peuples, etc.

Ainsi parlait cette vierge adorée,
Et plus d'un roi répétait ses discours ;
Comme au printemps, la terre était parée :
L'automne en fleurs rappelait les amours.
Pour l'étranger, coulez, bons vins de France,
De sa frontière il reprend le chemin,
Peuples, formons une sainte alliance
Et donnons-nous la main !

La piété d'Harpagon. — M. Y. est dévot et avaré — ce n'est pas inconciliable.

A l'église, quand il prie, disait quelqu'un, il joint les mains avec une telle ferveur qu'il ne peut les séparer au moment de la quête.

LE PIANOTISTE

Le pianotiste est de date relativement récente. Il existe depuis que chaque ménage croit devoir se payer un piano. Une fois déclanché, le pianotiste part et rien ne peut le retenir. La pianotiste n'existe pas, parce qu'il faut du muscle pour jouer douze heures sans s'arrêter ; seul, un homme peut se livrer à cet exercice ennuyeux pour ceux qui sont forcés de l'entendre.

Le pianotiste a dans les doigts quelques accords stéréotypés, il vous les sert accompagnés de n'importe quelle mélodie. Il dit et se vante de ne pas connaître la musique écrite et le scélérat ne se doute pas qu'on ne s'en aperçoit que

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — **Etranger**, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — **Suisse**, 20 cent. — **Etranger**, 25 cent. — **Réclames**, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

trop. Sa famille l'admiré, elle dit qu'il a du talent, de l'instinct musical. Si la mélodie d'un morceau présente des variations de ton, le pianotiste continue à utiliser ses accords accoutumés et cela produit une cacophonie sérieuse, qui n'écorche nullement le tympan... de l'exécutant, lequel ne s'aperçoit guère des horreurs qu'il commet !

Les valses et les polkas sont ses morceaux favoris, mais son triomphe est cette ineptie, connue sous le nom de *Valse des côtelettes* et qui peut se marteler avec deux doigts. Le pianotiste ne s'attaque heureusement pas au *Cantique suisse* ni au *Rufst du mein Vaterland*, parce que ses chers accords ne sont pas utilisables dans ces mélodies-là, mais il les utilise quand même. Le pianotiste a toujours et continuellement le pied sur la pédale forte dont il fait excès et combien !

Le pianotiste se prive de repas pour satistaire à sa criminelle passion et énuyer ses voisins et son auditoire et, si cet auditoire assommé élève le diapason de la conversation afin de pouvoir causer un brin, le pianotiste pédale et tonitrue de plus belle et remporte toujours la victoire.

Le pianotiste se répand chez nous et y fait des progrès ; il nous est venu de pays où chaque guinguette a un Pleyel ou un Erard à disposition des pianotistes-consommateurs qui l'usent, en abusent et en mésusent. Qui trouvera un frein plus ou moins automatique ou plutôt un remède à opposer aux sonorités du pianotiste ? Car c'est un malade à isoler.

MÉRINE.

Raisonnement. — Un président de tribunal interrogeait un banquier qui accusait son caissier de lui avoir volé 30,000 francs en vingt ans.

— Quels étaient les appointements de votre caissier ?

— Quinze cents francs.

— Par mois ?

— Non, Monsieur le président, par an.

— Il ne nous a volé que 30,000 francs en vingt ans ? Mais ça ne porte ses appointements qu'à fr. 3000. Ce chiffre ne paraît pas exagéré pour un caissier responsable.

LA GUIERRA

Ala rein que pouésse mè fère atant mau bin que d'itre d'obedzî d'écrire clli crouïnom : la guiera. Quand l'è qu'on peinse à tote lè cruaütâ, à tote lè guieuzeri que cein vâo à dere, lo tieu no senailles tant que pao fière. Que de dzein, et de brave dzein — em a pertot — que sarant èterfî, tyâ, achorâ, fuselyî, terî, ètrè que bas, lo mor frêza, la tita éclliétaîe, lè brè èpélâ, lè tsambe rotte, lè bouf très, l'estoma ào sèlao, lo fèdzo mèlliâ avoué lè pormon, la rita èmélùâie ! Que de pourô sordâ que revindrant à lau z'ottô avoué on brè lavi, 'na cousse copâe, tsapaiâie. Et clliau dzein, lau